



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Orne



DOSSIER FONDS SOCIAL

RESSOURCES MENSUELLES (joindre les justificatifs)

RESSOURCES	MONTANT	
	Madame	Monsieur
Revenus du travail		
Salaire		
Indemnités journalières maladie		
Aide au retour à l'emploi		
Autres (<i>préciser</i>) :		
Prestations familiales		
Voir attestation CAF:		
Handicap/Invalidité		
Allocation adultes handicapés		
Pension d'invalidité		
Autres (<i>préciser</i>) :		
Autres revenus		
Revenu de solidarité active		
Pension de veuvage		
Pension alimentaire		
Autres (<i>préciser</i>) :		
TOTAL		

CHARGES MENSUELLES (joindre les justificatifs)

CHARGES PRINCIPALES	
Charges	Montants
Charges d'habitation	
Loyer/accession à la propriété (<i>hors allocation logement</i>)	
Électricité	
Gaz	
Eau	
Autres charges à préciser :	
Assurances	
Véhicule	
Habitation	
Complémentaire santé	
Impôts	
Impôt sur le revenu	
Taxe d'habitation/Taxe foncière	
Divers	
Pension alimentaire versée	
Téléphone/internet	
Autres (<i>préciser</i>) :	
TOTAL	

AUTRES CHARGES	
Charges	Montants
Crédits (<i>préciser</i>) :	
Plan de surendettement	
Autres dettes (<i>préciser</i>) :	
Autres charges (<i>préciser</i>)	
TOTAL	

MOTIF DE LA DEMANDE

Demi-pension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre Montant : € <input type="checkbox"/> 2 ^e trimestre Montant :€ <input type="checkbox"/> 3 ^e trimestre Montant :€
Internat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre Montant : € <input type="checkbox"/> 2 ^e trimestre Montant :€ <input type="checkbox"/> 3 ^e trimestre Montant :€
Voyage scolaire Destination : Du au	<input type="checkbox"/>	Montant :€
Autres (<i>préciser</i>)	<input type="checkbox"/>	Montant :€

Montant de l'aide souhaitée : €

Un règlement a-t-il été effectué : oui non

Si oui, montant versé : €

Cadre réservé aux services gestionnaires

Ressources	<input type="text" value=""/>	€	Charges	<input type="text" value=""/>	€
Nombre de personnes à charge	<input type="text" value=""/>				
Quotient familial mensuel	<input type="text" value=""/>	€	Quotient familial journalier	<input type="text" value=""/>	€

Observations éventuelles

.....

Suites données

Passage en commission	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
Aide accordée			

Vous pouvez si vous le souhaitez transmettre d'autres éléments de compréhension de votre situation, soit directement lors d'une rencontre avec l'assistant(e) social(e), soit sous pli fermé joint à ce dossier et adressé à l'assistant(e) social(e) de l'établissement.

L'assistant(e) social(e) est soumis(e) au secret professionnel.

Fait à

Le

Signature

DETERMINATION DU QUOTIENT FAMILIAL

La détermination du coefficient familial est basée sur les **ressources actuelles et la composition réelle du foyer** :

- Les ressources du conjoint dans les familles recomposées seront donc prises en compte.
- Le handicap n'ouvre aucun droit à une majoration. Par conséquent, L'AEEH ne sera pas prise en compte.
- La garde alternée sera à traiter au cas par cas.

La détermination du coefficient familial des travailleurs indépendants, agriculteurs, etc. est basée sur :

- Le bilan actualisé du Centre de Gestion (si gratuit)
- L'année de référence / nombre de mois

COMPOSITION DE LA FAMILLE

- couple et enfant (s) = 1 part/ personne
- famille monoparentale = 2 parts + 1 part/enfant

ANALYSE DU BUDGET FAMILIAL

Ressources prises en compte

- Salaires
- Aides au retour à l'emploi (Assedic...)
- Indemnités journalières
- Revenu de Solidarité Active (RSA)
- Allocations CAF → Prestations familiales, allocation de soutien familial...
- Prestations liées au handicap des parents (AAH,...)
- Pension d'Invalidité, Rente d'accident du travail
- Allocation logement
- Pensions alimentaires perçues, prestation compensatoire
- Retraite
- Pension de réversion
-

Ressources non prises en compte

- AEEH
- Bourses Nationales, CNOUS

Charges prises en compte

- Loyer ou accession à la propriété (hors aide au logement)
- EDF
- Chauffage
- Eau
- Pensions alimentaires versées
- Complémentaire Santé
- Téléphone/internet

Autres charge permettant d'apporter un éclairage complémentaire lors de l'étude de la demande :

- Crédits
- Saisies
- Plan de surendettement
- Charges liées à la scolarité d'un autre enfant
- Etc.

FONDS SOCIAUX BAREME INDICATIF AVANT EVALUATION SOCIALE

Le quotient familial est déterminé de la façon suivante :

REVENUS-CHARGES

NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER

Barème de référence		Participation du Fonds Social
QF Mensuel	QF Journalier	
< 250 €	< 8,33	Participation famille 0 à 20 €
250 à 304 €	8,33 à 10,13 €	80%
305 à 359 €	10,16 à 11,96 €	70%
360 à 409 €	12 à 13,63 €	60%
410 à 509 €	13,66 à 17 €	50%
> 510 €	> 17 €	Variable en fonction du dossier

Les pièces originales justifiant de la situation financière de la famille sont consultées lors de l'entretien afin de simplifier au mieux la constitution du dossier conformément aux textes légaux.